

INFECTION PAR LE VIRUS DE L'ENCÉPHALITE À TIQUES

Zoonose (maladie animale transmise à l'homme) due à un virus, le TBEV (*Tick-borne encephalitis virus*).

ÉPIDÉMIOLOGIE



Il existe trois sous-types de ce virus :

- L'Européen (seul présent en France, responsable de maladies moins graves que les deux autres)
- L'Extrême Oriental
- Le Sibérien

Dans le monde :

- **5 000 à 13 000 cas** d'encéphalite à tiques sont rapportés chaque année en Europe de l'Est (plus particulièrement République tchèque, Allemagne et aux Pays Baltes), mais aussi au nord du Japon et de la Chine....

En France :

- Maladie très rare avec environ **35 cas** déclarés **chaque année**, essentiellement en Alsace et en Haute Savoie, mais probablement sous diagnostiquée (au moins **80%** de formes asymptomatiques).

L'incidence est **croissante** en Europe et en France, la **déclaration obligatoire** permettra une surveillance plus précise.

POPULATIONS À RISQUES



- **Toute personne se rendant en forêt, quelle que soit son activité**
- Certaines professions sont plus à risque : bûcherons, agriculteurs, gardes-chasse...

TRANSMISSION



- **Par piqûre d'une tique infestée** essentiellement du printemps à l'automne (période d'activité des tiques).

Cas exceptionnels :

- Contamination par du lait cru ou des fromages au lait cru de chèvre ou de brebis.

CLINIQUE



Il faut compter 1 à 2 semaines avant que les symptômes n'apparaissent. Toutefois, il existe une majorité de formes asymptomatiques (>3/4).

Le **début est brutal** avec fièvre, maux de tête, douleurs musculaires et articulaires ...

Complication dans **20 à 30% des cas** symptomatiques par **une atteinte du système nerveux** : encéphalite, myélite, paralysie d'un membre

- Prostration ou agitation
- Tremblements
- Troubles du comportement
- Troubles de la vigilance
- Troubles de la conscience
- Convulsions
- Coma



Les cas de décès sont très rares en France (< 1%). La convalescence est longue avec dans **40% des cas des séquelles neurologiques** (paralysies...) ou psychiatriques (troubles du comportement...) pouvant persister plusieurs années.

SOURCES :

E. Pilly 2025, 28^{ème} Édition
www.who.int

www.santepubliquefrance.fr
citique.fr

PRÉVENTION



Protections Personnelles Anti-Vectorielles (PPAV)

- Éviter les zones où les tiques sont abondantes du printemps à l'automne
- Porter des vêtements longs et un chapeau
- Utiliser des produits répulsifs sur la peau et des insecticides sur les vêtements
- Examiner sa peau en rentrant chez soi
- Extraire les tiques fixées sur la peau. (Vous pouvez retrouver une vidéo explicative sur le site :

<https://www.citique.fr/tiques-et-prevention/mesures-prevention-piqures-tiques/>

Deux vaccins sont disponibles en France

Ce sont des vaccins inactivés (Encepur®, Ticovac®).

- La vaccination est recommandée chez les voyageurs adultes et enfants exposés dans des pays à forte incidence.
- Elle peut être réalisée par un médecin, un infirmier ou dans un centre de vaccinations internationales.

Autre recommandation : éviter de consommer du lait cru ou ses dérivés en zone d'endémie.

TRAITEMENT



Aucun traitement spécifique de cette maladie n'existe. La prise en charge repose essentiellement sur des traitements symptomatiques (antalgique..).

Cette infection est inscrite sur la liste des **maladies à déclaration obligatoire** depuis le 12 mai 2021.

Copyright MedQual©
30/06/2025

